

Bourses de création littéraire

Un dispositif d'aide directe aux
auteurs destiné à les soutenir dans leur
projet de création en cours.



Les bourses de création (écriture, illustration, scénario, projets hybrides et numériques) révèlent de nouveaux talents émergents, consolident des parcours plus confirmés et favorisent la traduction d'œuvres étrangères en langue française.

OCCITANIE LIVRE & LECTURE SOUTIENT TOUS LES TALENTS

POURQUOI SOLLICITER UNE BOURSE DE CRÉATION ?

Vous êtes artiste-auteur et vous souhaitez dégager du temps pour mener à bien un projet personnel d'écriture, d'illustration, de scénarisation de BD ou de traduction, à des fins de publication par une maison d'édition ? Déposez votre candidature !

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ? POUR QUEL PROJET ?

Pour solliciter une bourse de création, vous devez a minima¹ :

- résider en Occitanie,
- avoir déjà publié au moins deux ouvrages à compte d'éditeur, dont un est encore disponible,
- justifier de votre passage à temps partiel si vous travaillez à temps plein ou de votre mise à disposition totale ou partielle si vous êtes personnel engagé par l'État ou les collectivités.

Un seul projet peut être déposé par session. Il ne doit en aucun cas être achevé, que ce soit lors du dépôt de votre candidature ou à la date de la commission.

Les bourses peuvent bénéficier aux textes de fiction, essais et documents, poésie, théâtre, bande dessinée, livres illustrés, livres d'artistes et traductions.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Deux sessions sont organisées chaque année :

- Au printemps (clôture des candidatures en janvier, commission en avril-mai)
- À l'automne (clôture des candidatures en juin, commission en octobre-novembre)

Occitanie Livre & Lecture assure l'expertise artistique et technique des projets déposés. Le comité de lectrices et de lecteurs experts donne un avis sur le corpus de projets instruits et établit une présélection. La commission professionnelle littéraire étudie ensuite les dossiers et auditionne les auteurs présélectionnés. Ce réseau de collaborateurs (45 au total) choisis pour leurs compétences, vient appuyer les valeurs d'exigence et de collégialité défendues par l'agence.

¹ Les critères d'éligibilité sont à consulter sur occitanielivre.fr

Les montants attribués sont fixés par la commission littéraire en fonction de l'ampleur du projet et du temps nécessaire à sa réalisation. Ils varient entre 3 000 et 8 000 € (montants nets).

La lauréate ou le lauréat d'une bourse d'écriture peut, si un lieu de résidence en Occitanie ou hors région souhaite l'accueillir, mettre en œuvre cette bourse d'écriture en situation de résidence, sans rémunération complémentaire.

COMMENT CONSTITUER VOTRE DEMANDE DE BOURSE D'ÉCRITURE ?

Une fois votre éligibilité vérifiée, vous pouvez renseigner votre dossier de candidature directement en ligne sur occitanielivre.fr



**Pour plus d'informations sur le dispositif, contactez
les chargées de mission Création & Vie littéraire**

à Toulouse 05 34 44 50 22 / 07 50 68 45 53

à Montpellier 04 67 17 94 73 / 06 84 92 67 21

contact@occitanielivre.fr

occitanielivre.fr/bourses-de-creation

Avec le soutien du Contrat de filière Livre Occitanie, financé par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, le Centre national du livre et la Drac Occitanie.

